Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260430-DP_2026_043-DE

FOUGÈRES AGGLOMÉRATION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE
DP_2026_043

Décision de la Présidente
DP_2026_043 - Virement de crédits N°1 - Budget Centre Culturel

La Présidente,

Vu le Code Général des Collectivité Territoriales,
Vu les dispositions financières et comptables de la M57,
Vu la délibération 2026.064 du 9 mars 2026 portant vote des budgets primitifs 2026,

DÉCIDE :

- **D'AUTORISER le virement de crédits suivant sur le budget centre culturel :**

Chapitre	Article	Intitulé article	Montant
20	2031	Etudes	20 000,00
21	21735	Aménagements	- 20 000,00

- **D'INFORMER** les services de l'Etat,
- **DE NOTIFIER** le Trésorier de Fougères Collectivités,
- **D'INFORMER** le conseil d'Agglomération lors d'une prochaine réunion du conseil.

Fait à La Selle-en-Luitré, le 30/04/2026

Alice LEBRET
Présidente

FOUGÈRES AGGLOMÉRATION